

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAL DU 5 OCTOBRE 2017

2017/61 - RENOUELEMENT DE L'ADHÉSION DES COMMUNES ASSOCIÉES DE LOMME ET D'HELLEMES AU DISPOSITIF D'ACHAT GROUPE DE GAZ MIS EN ŒUVRE PAR L'UGAP – AUTORISATION DE SIGNER LA CONVENTION D'ADHÉSION

Par délibération n° 14/600 du 6 octobre 2014, le Conseil Municipal a autorisé la signature de la convention d'adhésion de la Ville de Lille au dispositif d'achat groupé de gaz mis en œuvre par l'UGAP au profit des Communes associées de Lomme et d'Hellemmes. Ces dernières ont ainsi pu bénéficier, pendant trois ans à compter du 1^{er} juillet 2015, de tarifs optimisés pour la fourniture de gaz de cuisine nécessaire au fonctionnement de leurs équipements.

Les marchés subséquents attribués par l'UGAP arrivant prochainement à terme (30 juin 2018), il est proposé de renouveler l'adhésion de la Ville à ce dispositif au bénéfice des Communes associées. La consultation, mise en œuvre par l'UGAP, doit conduire à l'attribution de plusieurs marchés subséquents passés sur le fondement d'accords-cadres multi-attributaires. Comme dans le cadre des vagues précédentes, la consultation sera allotie pour tenir compte de la logique d'acheminement (réseaux, transport, distribution) et de la taille des sites (site à relève semestrielle ou mensuelle).

Ces marchés permettront aux Communes associées de Lomme et d'Hellemmes de s'approvisionner en gaz de cuisine pour une durée de trois ans à compter du 1^{er} juillet 2018. Aux conditions actuelles, le montant annuel des consommations de gaz concernées par l'adhésion à ce dispositif est de 25.000 € TTC pour les deux Communes associées.

Le Conseil Communal, après en avoir délibéré, décide de bien vouloir :

◆ **AUTORISER** Madame le Maire ou l'élu délégué à signer la convention d'adhésion à la quatrième vague du dispositif d'achat groupé de gaz mise en œuvre par l'UGAP au profit des Communes associées de Lomme et d'Hellemmes, ci-annexée.

ADOpte A L'UNANIMITE,

Fait et délibéré à Lomme, les jour, mois et an ci-dessus.

Pour expédition conforme,

Le Maire de Lomme